

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

05 juin 2020

Date d'affichage :**Objet**

Vote du Budget 2020.

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 juin 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mesdames VEYRIES Nadine, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, WINTERSTEIN Martine, Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, BALLARIN Jacques, VALLE Anthony, MADET Michel

Secrétaire de séance :

Mme VEYRIES Nadine

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime :

ADOpte le budget primitif de la commune pour 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 417056.04 €

Recettes : 417056.04 €

Section investissement :

Dépenses : 60 088.97 €

Recettes : 60 088.97 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture
de Saint-Gaudens

Le 15 juin 2020

Publié ou notifié le

Fait à Barbazan,

le 12 juin 2020
Le Maire

